

Année de la Formation/Domaine/Mention : L3 /STAPS/STAPS- Education et Motricité							Code Diplôme : BALEDU2 / BVLE		Date approbation Conseil composante :						
Parcours-type : Education et Motricité							Code VDI : 101 / 101		Date approbation CFVU ou CSPM :						
Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsables du parcours EM : Yoann Dupraz (Grenoble) Loïc Le Diot(Valence)							Code Etape : BAL3ED / BL3EM		N° de version dans l'accréditation :						
Responsable de la Formation : Isabelle GUILLEMAIN							Code VET : 211 / 211		Formation Initiale/Formation Continue						
Responsable de l'Année : Hervé Dubouchaud									Présentiel						
Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)									
						Seconde chance					Règle du Max				
						Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	Report note Evaluation continue	Coef. ou %	Evaluation supplémentaire (après publication des résultats de l'évaluation initiale)	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %	NON		
SEMESTRE 6															
UE 55. Ouverture : intervenir avec des élèves à besoins spécifiques			UEO	3	1					ecrit					
UE 61. Technologies de l'intervention EM - 2			UEO	9	3										X
Activités physiques de pleine nature (champ 2)				3	1		non			oral	3				
Activités physiques acrobatiques et/ou artistiques (champ 3)				3	1										
Activités physiques de performance (champ 1)				3	1										
UE 62. Stage 2			UEO	3	1										X
Analyse de l'intervention - 2							non			oral	1				
Stage										quitus					
UE 63. Sciences de l'intervention : apprentissage moteur			UEO	6	2										X
							non			Ecrit 3h	2				
										quitus					
UE 64. Spécialité sportive			UEO	3	1										X
							non			oral	0,5				
										dossier	0,3				
										pratique	0,2				
UE 65. Spécialisation - au choix			UEX	3	1										X
option PLC				3	1										
Histoire des acteurs de l'EPS							non			ecrit	1				
option PE				3	1										
Interdisciplinarité et EPS							non			oral	1				
UE 66. Sécurité et enseignement			UEO	3	1										X
Sauvetage aquatique							non			quitus-pratique					
Sécurité en escalade										quitus-pratique					
Total ECTS / Semestre				30	10										

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

UE 62: le quitus de l'UE 62 correspond à la remise d'un dossier de stage satisfaisant aux critères énoncés dans l'UE.Si le quitus est validé Il est conservé en 2nde session et en cas de redoublement pendant une année.

UE63: le quitus correspond à la réalisation des présentations orales demandées, conformément au cahier des charges données en TD et au calendrier défini par l'enseignant . S'il est validé,il est conservé en 2nde chance

Dans l'UE 66, les étudiants doivent passer une épreuve pratique. La réussite à cette épreuve pratique validera le quitus (=SATIS). Dans la cas contraire, la quitus sera non validé (non SATIS").

Dans l'hypothèse où les épreuves pratiques prévues dans les présentes modalités de MCCC, ne pourraient avoir lieu pour des raisons extérieures à l'UGA (ex : crise sanitaire, raison de force majeure) ou pour des raisons de sécurité liées à la pratique elle-même, la ou les notes des épreuves de pratique concernées pourraient être neutralisées sur décision du responsable pédagogique. L'UE serait alors évaluée uniquement sur la base des autres épreuves.

Si l'étudiant doit rattraper les deux UE 54 et 57, une seule épreuve commune de 4h sera organisée entre atelier d'écriture et histoire de l'EPS à l'école pour l'option PLC (noté Ecrit*) : l'épreuve donnera lieu à 1 note pour chacune des disciplines; sinon, possibilité de ne rattraper qu'une des deux matières avec un écrit de 2h.